



CERTIFICAT QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous disponibles sur le site qualibat.com, rubrique « Nomenclature ». Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



REGISTRATION
N°1-0001
LETS DES LETTES
ET D'ARTS ARCHITECTURAUX
S.A. WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E36929

ÉDITÉ LE 08/03/2017

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1996

Raison sociale : CHARPENTES DU LAC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/02/2002

115 IMPASSE DES PONTETS
B.P. 230
74320 SEVRIER

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 96B556

Téléphone : 04 50 52 41 66

Fax : 04 50 52 46 98

Siren : 409 855 418 Code étab. : 00011

Portable :

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
MAGNIN THIERRY GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 11147 25 25

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127100824

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127100824

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2016

Site Internet :

E-mail : charpentes.du.lac@orange.fr

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 998 310

Tranche de classification : CA5

Qualification Professionnelle

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Tranche partielle	
			Effectif	Tranche
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	12/12/2014		NC
2362	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité confirmée)	16/05/2015		
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)	12/12/2014		
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	27/11/2014		NC
3122	Tuiles plates (Technicité confirmée)	27/11/2014		
3142	Ardoises de schiste ou fibre ciment (Technicité confirmée)	27/11/2014		
3154	Fenêtres de toit en pente	01/10/2015		
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées (Technicité courante)	27/11/2014		
3811	Bardages simples (Technicité courante)	27/11/2014		NC
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	27/11/2014		NC
Nombre total de qualifications : 10				

L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.

Autres compétences induites : 2332-2372-2381-2382

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

SIGNATURE
DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
57, RUE DE LA REPUBLIQUE
B.P. 70428
01204 BELLEGARDE SUR VALSERINE
CEDEX

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'établissement. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle ou lesquelles il a été qualifié :

- qu'il est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux ;
- qu'il est assuré en responsabilité travaux et en responsabilité civile professionnelle ;
- qu'il a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés ;

**EN RÈGLE AVEC
L'ADMINISTRATION
FISCALE**

**À JOUR DE SES
ASSURANCES**

- qu'il a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres ;
- qu'il dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle il est qualifié. Sur le certificat est, par ailleurs, mentionnée la date d'attribution de la qualification ou de son plus récent renouvellement.

**MAÎTRISE DU
SAVOIR-FAIRE**

Dans la mesure où l'établissement a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système de management figure sur le certificat.

**FORTE DE SES
RESSOURCES
HUMAINES**

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		



Association loi 1901
55, avenue Kleber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

Version 01 - 2017

